

La grève du 5 décembre : se compter

Face aux manipulations du Ministre, le SNES-FSU met en place une opération spéciale de comptage des grévistes, qui permettra aussi de rendre visible l'Education Nationale.

Le Ministère utilise un mode de calcul qui minore le nombre de grévistes : il rapporte le nombre de personnels en grève à l'ensemble des personnels d'un établissement, y compris ceux qui ne sont pas en service ce jour-là !

Le SNES-FSU utilise un mode de calcul qui correspond davantage à la réalité, en rapportant le nombre de personnels grévistes au nombre de personnels attendus. A partir des remontées des S1, nous publierons donc ces chiffres afin de contrecarrer la communication ministérielle.

Comment faire pour obtenir ces chiffres :

- avant la grève : compter les collègues se déclarant grévistes en AG et demander au secrétariat/au chef d'établissement, le nombre de collègues (professeurs, CPE, vie scolaire, AESH) attendus.

- **le 5 décembre au matin : appeler l'établissement et demander 3 informations au secrétariat : le nombre de collègues grévistes, le nombre de collègues attendus et l'heure de ce constat, si possible avant 10h.**

- **dès que vous avez ces chiffres, transmettez-les au SNES :**

* sur votre espace adhérent avec votre identifiant et mot de passe : www.snes.edu/adherents

* si vous ne pouvez pas accéder à ce module (et seulement dans ce cas), envoyez les 3 informations demandées (nombre de grévistes, nombre de collègues attendus et heure de constat) à greve@snes.edu, en indiquant bien votre établissement et académie.

Si vous avez dès maintenant des informations sur des faits marquants de la mobilisation (établissements fermés, collèges/lycées morts), merci de nous les transmettre sur greve@snes.edu

La grève et les manifestations du 5 décembre

De nombreuses manifestations sont organisées, elles serviront aussi scrutées de près pour analyser l'ampleur de la mobilisation. En cas de problème dans les transports, les sections départementales de la FSU mettent en place des bus qui amèneront les collègues à la manifestation. Rapprochez-vous de vos sections académiques du SNES et départementales de la FSU

Les suites du 5 décembre

Dès maintenant, le SNES-FSU soutient toutes les actions de reconduction. Il appelle à organiser l'heure d'information syndicale de décembre le 6 décembre et à participer aux AG pour décider des suites. Le SNES-FSU proposera des temps forts d'action dans la semaine du 9 au 13 décembre, y compris par la grève.

Le SNES-FSU dépose un préavis de semaine en semaine.

Retrouvez toutes les informations en ligne

www.etmarettraite.fr : le simulateur du SNES-FSU qui vous permet d'estimer l'évolution de vos pensions

L'US spéciale 5 décembre : frapper fort et s'organiser pour durer :

https://www.snes.edu/IMG/pdf/us_792_pdf_bd.pdf

<https://www.snes.edu/Retraites-combattre-un-projet-dangereux.html> : tous les outils du SNES-FSU